



République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du jeudi 16 mars 2017

Date de la convocation :
10/03/2017

L'an deux mille dix-sept et le seize mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.

Membres en exercice :
15

Présents :
11

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian BOURRELLY, Sandra CAMPIONE, Marie-Claude CLAEYS, Stéphanie GIOVANNONI, Paul LOMBARD, Cyrille PRACHE, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :
12

Secrétaire de séance:
Michèle MOUTTE

Représentés :

Monsieur Daniel DELORY par Madame Michèle MOUTTE

Absents :

Louis BREMOND, José CHARROUX, Cathie MAZZOLINI

DE 2017 015

Objet: Demande de subvention DETR - Dispositif CNI

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des nouvelles modalités d'instruction des cartes nationales d'identité, mises en oeuvre depuis le 8 mars 2017.

En effet, les administrés doivent à présent effectuer une pré-demande en ligne sur un site dédié puis prendre un rendez-vous dans une mairie équipé d'un dispositif de recueil (DR) CNI (Forcalquier, Manosque pour notre secteur).

Toutefois, afin de maintenir un lien de proximité avec nos administrés, la commune peut mettre à disposition un point numérique (ordinateur relié à internet, imprimante et scanner), équipement pouvant être subventionné au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, à hauteur de 80% maximum.

Monsieur le Maire propose donc l'acquisition de cet équipement si une telle subvention peut être octroyée.

Le coût estimatif du nouvel équipement s'élevant à 1 078.00€ ht, il est proposé le plan de financement suivant :

* D.E.T.R 2017	862.40€ (80%)
* Autofinancement	215.60€ (20%)
Total HT	1 078.00€ (100%)

RF
Digne-Les-Bains

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 21/03/2017
004-210400180-20170316-DE_2017_015-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet d'équipement d'un point numérique "CNI".
- **APPROUVE** le plan de financement tel que proposé.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer tout dossier nécessaire aux demandes de subvention.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

